

2022-2025

VILLE DE DREMIL-LAFAGE

2eme renouvellement

Projet Educatif de Territoire



Dremil Lafage

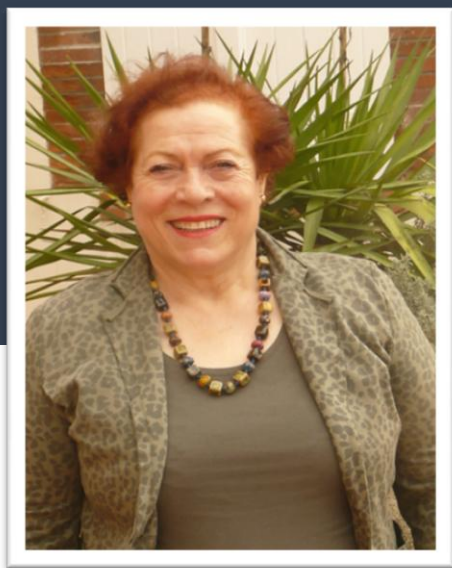
SOMMAIRE

PREAMBULE

Un peu d'histoire	1
Périmètre et public.....	2
La gouvernance du PEDT.....	3
La démarche d'évaluation du PEDT.....	4
Le processus d'évaluation en lien avec le diagnostic CTG..	5
Les comités de pilotage.....	7
Les conditions de réussites.....	11
Les axes du PEDT.....	13
Les pistes d'action et évaluation.....;	14
ANNEXES.....	15



PREAMBULE



MME IDA RUSSO
Maire de Drémil-Lafage

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réaliser un bilan du Projet éducatif de territoire et tracer les axes de notre prochain PEDT.

Le projet éducatif territorial (PEDT), formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.

Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente.

Elle doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT doit être un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales.

Il est constitué à partir de l'offre d'activités périscolaires existantes.

Le choix des activités, qui relève de la collectivité avec l'appui de ses partenaires, vise à favoriser l'égal accès de tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap, à des activités qui contribuent à leur développement personnel, au développement de leur sensibilité et de leurs aptitudes intellectuelles et physiques, à leur épanouissement et à leur implication dans la vie en collectivité. Il peut aussi consister en une prise en charge des enfants qui réponde au besoin social de transition entre le temps scolaire et la vie familiale.

Le PEDT permet donc de faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant. Il permet l'installation, à l'initiative des élus, d'un partenariat associant tous les acteurs pour en suivre et en évaluer la mise en œuvre dans le temps.

Pour les plus jeunes élèves de l'école maternelle notamment, le PEDT doit préserver les temps de calme et de repos dont ils ont besoin.

La cohérence entre le programme d'activités périscolaires et les projets d'école sera recherchée ; à cette fin, les directeurs d'école doivent être consultés lors de l'élaboration du PEDT. En outre, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, le conseil d'école donne un avis sur le programme d'activités périscolaires, comme le prévoit l'article D. 411-2 du Code de l'éducation

Le comité de pilotage du PEDT, prévu par l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, réunit aujourd'hui sous la présidence du maire l'ensemble des acteurs contribuant au PEDT. Des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école en sont membres.

Les travaux de ce comité vont permettre, de recenser et mobiliser les ressources locales, d'apporter un appui à la commune pour construire un programme en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions.

Je rappellerai en outre que le PEDT peut s'appuyer sur les différents dispositifs éducatifs existant dans les communes concernées : contrat éducatif local – CEL – ou projet éducatif local – PEL, contrat local d'accompagnement à la scolarité – CLAS...Autant de dispositifs dont nous disposons sur notre territoire. Ainsi les activités d'un PEL/CEL proposées aux enfants pendant le temps périscolaire peuvent être incluses dans un PEDT.

Enfin Le P.E.D.T. doit maintenant s'articuler avec la convention territoriale globale. Celle-ci a été élaborée après diagnostic tant sur un plan supra-communal que communal. La convention territoriale globale a été signée avec la C.A.F. ainsi qu'avec trois autres communes de notre territoire : QUINT-FONSEGRIVES, AIGREFEUILLE et FLOURENS. La CTG définit les grands axes politiques dans les domaines de la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement et la prise en compte du handicap.

Le P.E.D.T, plus proche des acteurs locaux, doit inscrire ses actions dans les mêmes axes que ceux définis dans la Convention Territoriale Globale.

ÉVALUATION

Bilan de l'existant

Un peu d'histoire:

Rappels sur la mise en place du PEDT de Drémil-Lafage.

La commune de Drémil-Lafage a transcrit son engagement éducatif dans la mise en place de dispositifs variés accompagnant l'enfant de sa petite enfance à son adolescence et plus si besoin (soutien à la parentalité).

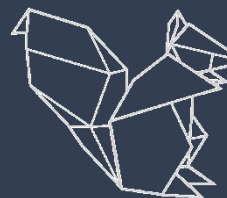
L'offre d'accueil pour les plus jeunes, la crèche, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, l'accueil jeunes Oxy'jeunes et le tissu de professionnels associations tel la bibliothèque, le Point info jeunesse, la ludothèque, les associations culturelles et sportives de Drémil-Lafage a permis aux élus d'estimer que le projet de nouveaux rythmes scolaires pouvait être réalisé rapidement sur la commune.

Ainsi, reconnaissant cette capacité professionnelle, dès le mois de septembre 2015, la commune s'est inscrite dans la démarche du Pedt et permis l'instauration des nouveaux rythmes scolaires.

Il a été décidé de maintenir les dispositifs périscolaires en l'état et d'ajouter une période supplémentaire dénommée NAP (Nouvelle activité périscolaire) de 15h45 à 16h30 pour la maternelle, et de 15h30 ou 16h00 à 16h30 pour l'école élémentaire.

Ouverts à tous sans inscription préalable mais sur un temps donné fixe de 30 à 60 minutes, ces NAP ont tout de suite connu un franc succès auprès des enfants mais en faire comprendre la fonction et l'utilité aux parents est toujours d'actualité.

Les écoles maternelles et élémentaires étant distantes, l'organisation des temps nap devaient aussi permettre aux familles ayant des enfants dans chacune des écoles de récupérer les enfants sans retard ou stress,



1



- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| ① École Maternelle | ⑥ ALAE / ALSH Élémentaire |
| ② École Élémentaire | ⑦ Caj et ludothèque |
| ③ Crèche (Module 1) | ⑧ PIJ |
| ④ Crèche (Module 2 et 3) | ⑨ Tennis |
| ⑤ ALAE / ALSH Maternel | ⑩ Stade |

Une attention particulière est portée au fait qu'une abondance d'activité peut être préjudiciable à la santé et à l'état de fatigue de l'enfant, il peut être difficile d'approuver que l'enfant reste « inactif » en terme de planning et qu'il participe à une activité libre en autonomie ou même lui permettre de s'ennuyer, activité idéale pour laisser l'esprit vagabonder, les connections se faire, les idées prendre forme !

Le service enfance de Lec Grand Sud a donc mis en place ces Nap et plus d'un enfant sur deux y a participé de manière régulière (tennis, foot, jeux de société, marionnettes, basket, couture, cuisine etc...).

Les activités périscolaires classiques sont maintenues et permettent aux enfants de pratiquer librement une activité, avec des départs échelonnés jusqu'à 18h30.

Afin de développer des actions demandant plus d'investissement (Danse, musique ou vidéo) les fils rouges ont été créés par des projets transversaux aux différentes structures enfance et jeunesse, périscolaire et extrascolaire

ÉVALUATION

Périmètre et public du PEDT

Périmètre

Le territoire concerné est celui de la commune de Drémil-Lafage,

Public concerné

Population enfantine: 77 enfants de moins de 3 ans, 95 enfants de 3 à 5 ans, 165 enfants de 6 à 10 ans et 211 enfants de 11 à 17 ans (Source Insee recensement 2018).

Pour la période 2018/2022

- Sur ces 548 enfants, environ:
 - 36 sont inscrits en crèche, 44 occupent des places chez les assistantes maternelles.
 - 70 à 90 enfants par ans sont scolarisés à l'école maternelle Maurice Petit Colin
 - 150 à 165 enfants par ans sont scolarisés à l'école élémentaire André Duperrin,
 - 120 enfants sont scolarisés au collège de Quint- Fonsegrives
 - 86 enfants sont scolarisés au lycée de St Orens, Pierre Paul Riquet.
- (Les effectifs fluctuent d'une année sur l'autre)

Établissements concernés

1 crèche,
Des assistantes maternelles regroupées en association,
1 écoles maternelle et
1 écoles élémentaire,
1 collège hors territoire,
1 lycée hors territoire accueillent en moyenne 520 enfants par année scolaire.

Le Projet Educatif Territorial : une volonté politique et une démarche

La démarche du PEDT

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée.

Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes.

Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le processus d'évaluation et de renouvellement du PEDT

Pourquoi ?

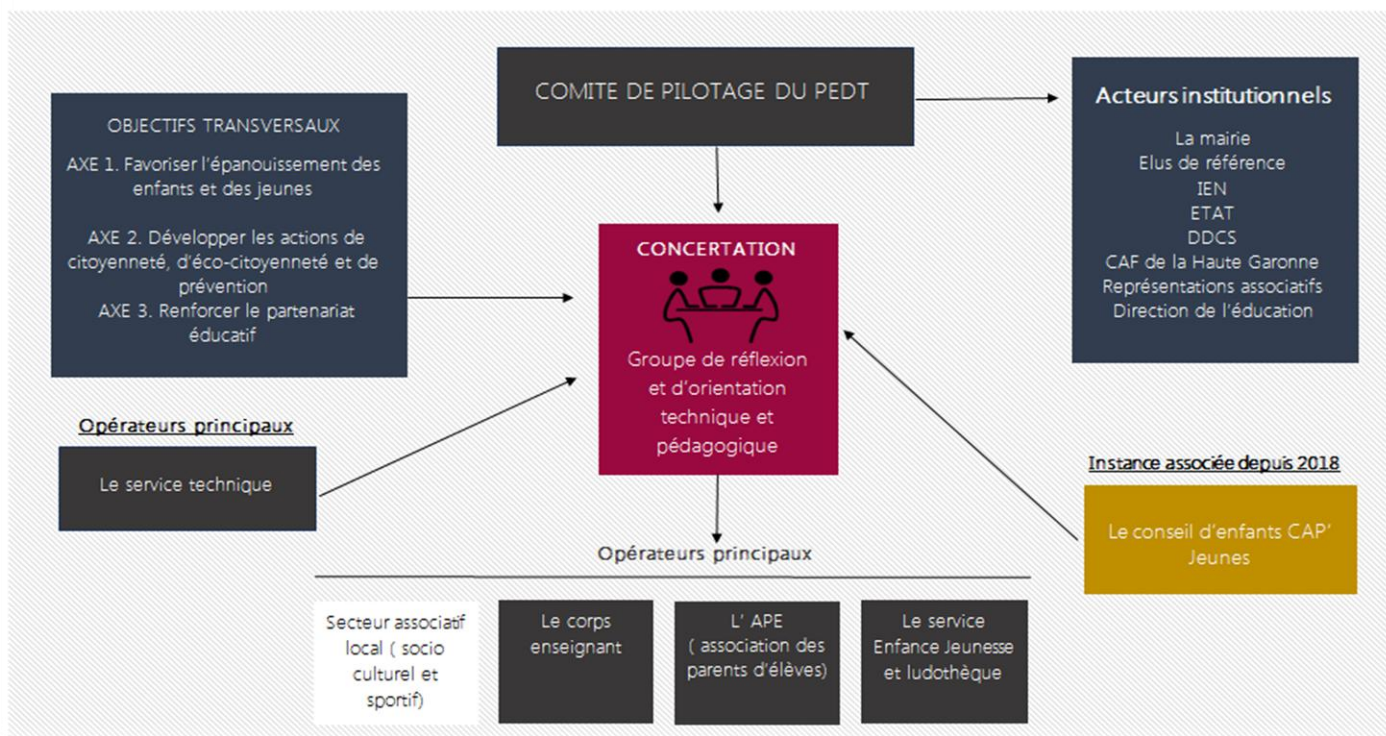
Le processus d'évaluation et de renouvellement du PEDT

- Apprécier l'efficacité globale du programme d'actions et rendre compte des effets sur le territoire.
- Formuler des préconisations et identifier des perspectives / pistes de travail dans une logique d'amélioration continue.
- Développer une culture d'évaluation à l'échelle du territoire associant les acteurs éducatifs.

Une démarche éducative partagée mobilisant largement les acteurs éducatifs du territoire : enfants, parents, enseignants, associations, agents municipaux, partenaires institutionnels.



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL Gouvernance du PEDT à Drémil-Lafage en 2018



La commune de Drémil-Lafage, possède un réseau d'acteurs de proximité largement mobilisés autour des objectifs du Projet éducatif de Territoire.

Les rencontres formelles ou informelles y sont nombreuses et permettent le développement des projets de façon fluide et rapide.

Les contacts entre professionnels sur le territoire sont facilités et soutenus par la collectivité.



Au centre du village, la ludothèque, la bibliothèque, le service Jeunesse, l'école de musique et la maison des associations se situent dans un rayon de 100 mètres autour de la mairie.

La crèche et l'école maternelle sont situées dans un rayon de 300 mètres environ. L'école élémentaire et le complexe sportif sont à environ 800 mètres du centre du village.

Il faut ainsi prendre en compte cette distance dans les déplacements à pied des enfants, notamment entre l'école maternelle et l'école élémentaire.



ÉVALUATION

Bilan de l'existant

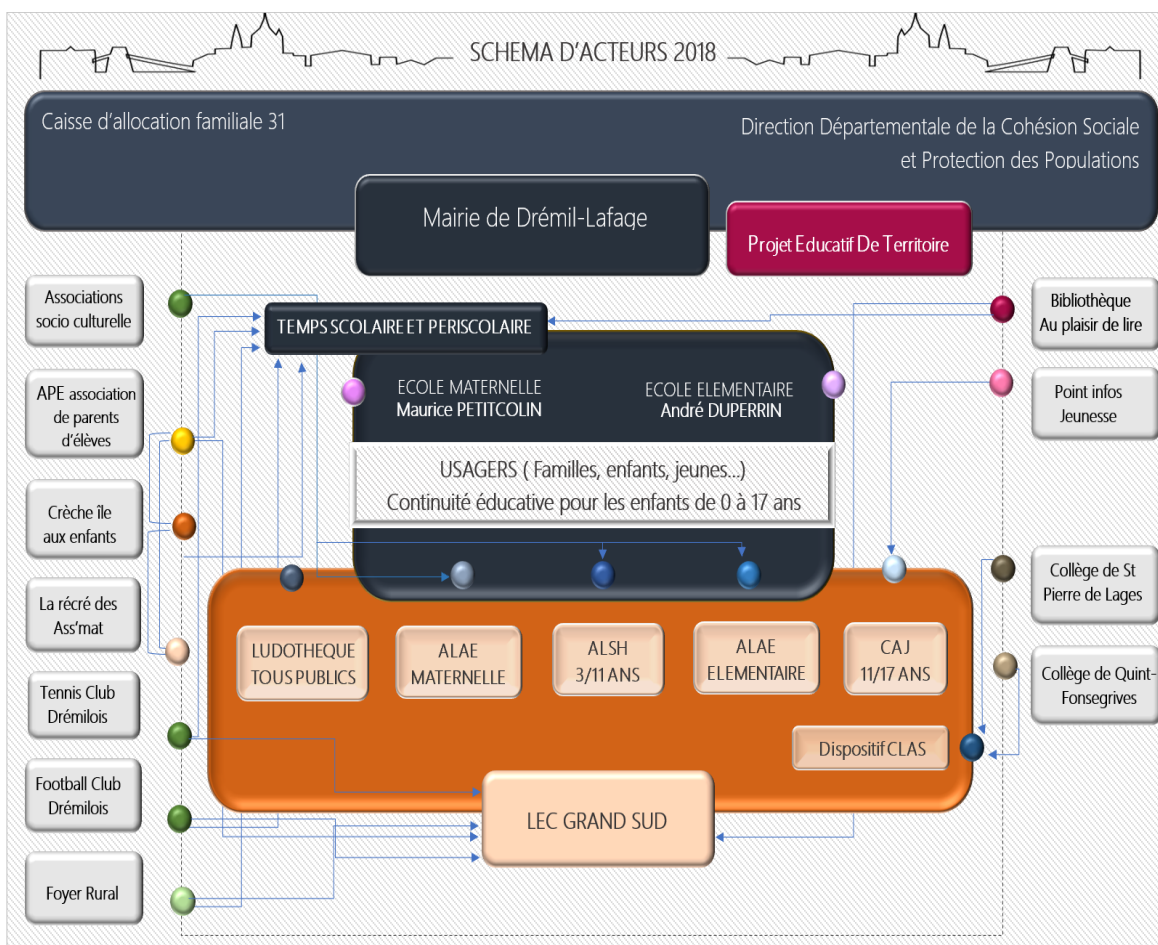
La démarche d'évaluation du PEDT

Une crise sanitaire qui rompt les liens

Depuis 2020 et le début de la crise sanitaire, les acteurs éducatifs locaux n'ont pas pu se rencontrer aussi souvent que nécessaire pour participer aux actions et à l'évaluation du PEDT. En effet, les différents confinements, couvre-feu et protocoles ont éloigné les acteurs. Chaque structure a dû se recentrer sur ses propres obligations et les actions communes ont été rendues impossibles.

Grâce au travail effectué, par les acteurs éducatifs du territoire ainsi que par la démarche de diagnostic effectué par les cabinets Strater et Ithéa dans le cadre de la mise en place de Convention Territoriale Globale entre la Caisse d'Allocation Familiales de la Haute Garonne et la municipalité de Drémil-Lafage, un certain nombre d'éléments ont pu être repris voire réactualisés en terme de perspective d'évolution du territoire.

Est entendu par acteurs toutes les personnes, politiques, professionnelles ou bénévoles, qui s'inscrivent au-delà des parents dans une démarche d'éducation, de manière directe ou indirecte en direction des enfants et des jeunes au sein du territoire.



A noter:

Le PEDT en 2018 centrait son action autour de l'articulation des temps scolaire et périscolaire pour répondre à la réforme des rythmes scolaire. C'est pourquoi le schéma d'acteurs présentait l'école et les structures périscolaire comme élément central autour de l'enfant et de sa famille. Aujourd'hui, même si l'école et les structures périscolaires restent au centre de la dynamique, l'ensemble des acteurs œuvrent sur un pied d'égalité à assurer cohérence, continuité éducative et fluidité du parcours de 0 à 17 ans.

Finalement des comités de pilotage du Pedt ont pu être menés à deux reprises en octobre 2021, puis en mai 2022. Ces comités de pilotage ont pu réunir l'ensemble des acteurs de Drémil-Lafage (élus, familles, enseignants, directeurs de structure crèche, alae, ludothèque, bibliothèque, pij, association sportive et culturelles, animateurs, représentant caf, personnel municipal, association d'assistantes maternelles). Les échanges ont pu permettre l'affinement des actions au regard des objectifs ainsi que l'évaluation globale des actions de chacun.

Sources utilisées:

EN ANNEXES : Diagnostic Strater et Ithéa (2022) avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale
INSEE CAF 31
Bilans annuels, 2020 et 2021 de la Délégation de Service Public avec LE&C-GS

Le processus d'évaluation et de renouvellement du PEDT en lien avec le diagnostic CTG (Convention Territoriale Globale)

L'évaluation de la mise en œuvre du PEDT s'est beaucoup fait à travers la démarche de diagnostic CTG.

- Une démarche unique sur le territoire impliquant 4 communes: Drémil-Lafage, Quint-Fonsegrives, Flourens et Aigrefeuille
- Un diagnostic partagé
- Des ateliers de travail regroupant les acteurs du territoire.

Phase 1 : Diagnostic du territoire sur le plan supra communal mais aussi à l'échelle de Drémil-Lafage

Phase 2 : Enquête de terrain avec des ateliers regroupant les acteurs du territoire (diagnostic et piste d'action partagés)

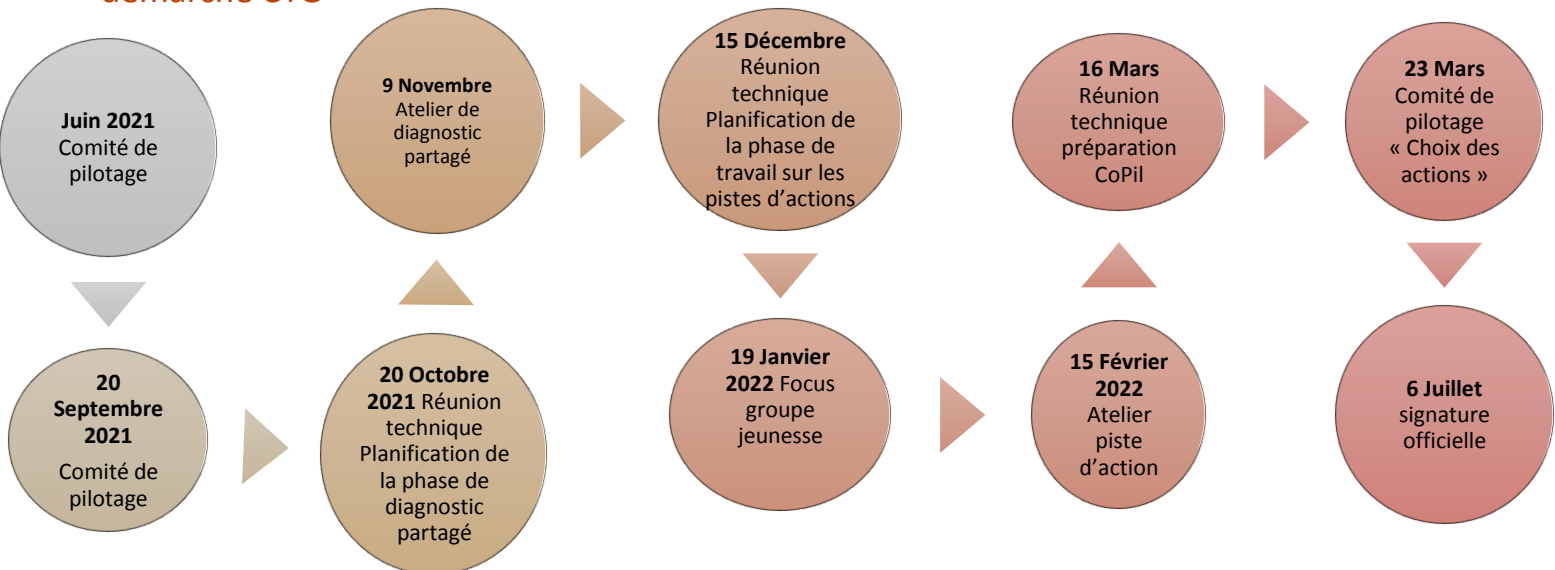
Phase 3 : Élaboration du plan d'orientation et des axes de travail de la CTG et mise en lien avec les axes du PEDT

Phase 4 : Ecriture du PEDT 2022 – 2025



En interne, des évaluations quantitatives et qualitatives, menées de façon régulière au cours de réunions de cadrage et de présentation de bilans d'activités LEC grand Sud.

Les grandes étapes de la démarche CTG



Les grandes orientations dégagées par le diagnostic CTG,

Rappel de la démarche:

Un diagnostic quantitatif élaboré par deux cabinets indépendants (Ithéa et Strater)

Un diagnostic qualitatif (Strater) à travers:

- Un questionnaire à destination des familles
- Des entretiens auprès de « personnes ressources » du territoire
- Des ateliers de diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs associatifs (Foyer rural, tennis...), sociaux (CCAS), éducatifs (crèche, écoles, service enfance jeunesse, ludothèque) des services municipaux (PIJ, bibliothèque) et des élus.

Un focus groupe sur la jeunesse du territoire avec un questionnaire spécifique.

Les structures sont bien repérées mais les familles ont besoin régulièrement d'avoir des informations et des renseignements pour une meilleure compréhension des différents fonctionnements et notamment l'articulation des nap et des temps périscolaires avec les temps scolaires.

L'enjeu pour eux est surtout de bien identifier les différents interlocuteurs et/ou responsables tout au long de la journée.

Constat:

Chaque structure communique avec les familles mais il n'y a pas de centralisation de l'information ce qui nuit à la fluidité du parcours.

ORIENTATION 1 : Proposer un parcours fluide et de qualité aux familles, aux enfants et aux jeunes

- 1.1 L'optimisation de l'offre d'accueil petite enfance en réponse aux besoins des familles
- 1.2 Le développement d'actions de soutien à la parentalité au plus près des besoins des familles
- 1.3 Le maintien d'une offre de proximité des services enfance
- 1.4 Le déploiement d'une offre jeunesse équilibrée au niveau supracommunal

ORIENTATION 2 : Garantir un accès aux droits pour tous et un accompagnement des plus vulnérables

- 2.1 La facilitation de l'accès aux services d'accompagnement social
- 2.2 L'accompagnement du vieillissement de la population
- 2.3 La prévention des phénomènes de précarisation et d'exclusion

ORIENTATION 3 : Renforcer le lien social et l'animation territoriale

- 3.1 Le développement de l'animation territoriale pour accompagner la création de lien social
- 3.2 Le confortement de la vie associative et de la solidarité entre les habitants



L'orientation 1, le cœur du nouveau PEDT

L'origine des PEDT remonte à la réforme des rythmes scolaires. Il s'agissait alors d'articuler au mieux les temps scolaires avec les temps péri et extrascolaires. L'école est donc placée au centre du projet.

Cette vision est toujours le socle de base du PEDT mais elle s'est étoffée et élargie, la question de l'articulation des temps s'étend maintenant à l'ensemble du parcours des enfants de 0 à 17 ans et de leurs parents.

La question du lien entre les structures, des passerelles qui doivent être renforcées, avec en filigrane les questionnements des familles, devient le cœur du nouveau PEDT.

Focus sur la jeunesse

Projets et engagements des jeunes :

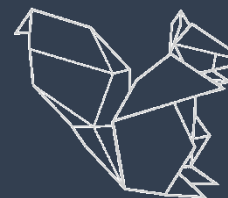
- Parmi les répondants à l'enquête, 88% expriment la volonté de s'engager dans des projets
- Un des principal motif évoqué expliquant l'absence d'engagement est le manque d'aide ou de soutien.
- Types de projets dans lesquels les jeunes de la commune souhaitent s'impliquer : « tout type de projet », « Des projets visant à améliorer la vie quotidienne des habitants en rendant le village plus agréable », « le skate-park ».

L'enjeu du développement de la structure jeunesse devient majeur pour faciliter l'accompagnement aux projets de jeunes.

ÉVALUATION

Bilan de l'existant

Les comités de pilotage réalisés en 2021 et 2022



7

Au regard de la crise sanitaire, bon nombre d'actions du PEDT n'ont pu avoir lieu, notamment toutes les actions impliquant le brassage des publics (passerelles, échanges, projets collectifs, manifestations). Les comités de pilotage du PEDT ont été repoussés. La concertation des acteurs ainsi que l'évaluation ont été fortement perturbés.

Un premier comité de pilotage le 19 octobre 2021.

Lors de ce comité de pilotage, la priorité était pour la nouvelle coordination du PEDT (arrivé en septembre 2020) de réunir à nouveau l'ensemble des acteurs.



Comité de pilotage du 19 Octobre 2021, travail de groupe sur les objectifs du PEDT.

-La séance de travail à porté sur les objectifs du PEDT. Il s'agissait individuellement de réfléchir et de noter sur un post-it ses attentes par rapport au PEDT, sa vision du PEDT idéal.
-Trois post-it maximum par personne.
-Post-it de quatre couleurs différentes pour distinguer les attentes des institutionnels (vert), des associations (bleu), des familles (rose), des professionnels (violet).

Axe 1: Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes	« Un enfant heureux est une famille heureuse! » Varier l'offre de loisirs. Accueil pour tous (enfants en situation de handicap).	Par le financements de projet pour l'école (APE)	Favoriser la découverte d'activités	L'enfant au cœur du PEDT. L'enfant au centre des préoccupations des adultes
Axe 2: Développer les actions de citoyenneté, d'écocitoyenneté et de prévention	Favoriser les actions éducatives porteuses de valeurs de respect des autres et de son environnement. Favoriser l'implication des jeunes dans les projets. Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté	Développer et décliner des projets communs d'écocitoyenneté. (tri, recyclage, lutte contre le gaspillage alimentaire) Projets transversaux et événements festifs favorisant l'implication de tous. Travailler la place des enfants et des jeunes dans la cité.		
Axe 3: Renforcer le partenariat éducatif	Favoriser les valeurs de partage, d'échange entres parents et professionnels. Participation des familles aux instances partenariales.	Nécessité de plus de liens entre les familles et les professionnels.	Créer des groupes porteurs de projets. Développer les liens entres les professionnels. Rencontres interprofessionnelles notamment au niveau de la petite enfance. Passerelles entres les structures mais aussi avec les familles. Prise en compte collectives des besoins des familles (soutient à la parentalité). Création d'événements dédiés à l'enfance.	

Nous constatons que l'axe 3 du PEDT est celui vers lequel les attentes sont les plus fortes et notamment celles des professionnels. Il existe plusieurs raisons à cela:

- Les deux premiers axes sont des objectifs à atteindre et représentent une évidence pour tout le monde.
- La forte représentation de professionnels ayant conscience qu'ils se passent le relais au fur et à mesure du parcours de l'enfant.
- La période de COVID qui a vu les structures se replier autour de leurs protocoles sanitaires respectifs a mis en lumière la nécessité de travailler en partenariat et de s'ouvrir aux autres.

A l'issu du premier comité de pilotage, les axes du PEDT sont donc renouvelés et confortés, des actions concrètes commencent à émerger.

Un second comité de pilotage qui s'inscrit dans la même logique.

Les échanges lors du dernier comité de pilotage ont permis de faire émerger un certain nombre de valeurs partagées par le groupe, des idées de projet plus ou moins réalisables mais qui permettent de mettre en évidence une volonté d'agir ensemble. Certaines idées pourront voir le jour prochainement, d'autre nous donnerons un cap, une orientation, ce vers quoi nous tendrons.

Quatre grandes idées ont été plus particulièrement mise en avant:

➤ Développer collectivement des projets éco citoyens:
Défis gouter zéro emballage/Jardin/s'appuyer sur la fête de la nature..... Intégrer le réseau école ECO LABEL?

➤ Créer des événements festifs favorisant l'implication de tous.

Carnaval ou fête de l'enfance...

➤ Travailler la place des enfants et des jeunes dans la cité

Commissions d'enfants, travail hors les mur, visibilité des enfants sur la commune...

➤ Accompagner et soutenir la parentalité (notamment dans le secteur de la petite enfance)

Rencontres avec les familles, padlet, livrets, conférences...

Une philosophie à l'œuvre

Le PEDT de Drémil-Lafage intègre non seulement les temps péri et extrascolaire mais veut viser également les temps d'animation de la vie sociale et culturelle de la commune. Il s'appuie sur une vision globale de l'enfant.

Cette démarche d'articulation des temps, renforcée par les axes de la CTG, poursuit une approche transversale des problématiques rencontrées ou posées par les publics en croisant les angles de lecture. La double entrée (par le territoire et par le public) a amorcé une dynamique collective de décloisonnement des actions, des compétences, des professions, des approches et des ressources.

Le PEDT de Drémil-Lafage développe l'idée que l'éducation est une action citoyenne qui n'est pas uniquement réservée à l'école: un parti-pris qui met en garde contre les risques de « scolarisation » des activités péri et extrascolaires sous prétexte de mieux les articuler avec les projets d'école et d'établissement.



8



Les grandes valeurs partagées

Autonomie
Respect de la personne dans son intégralité
Valeurs de la république
L'éveil de l'enfant
Le vivre ensemble
Responsabilité
Tolérance
Enfant acteur
Co éducation
Le respect
Egalité
Le partage
Laïcité
Loisirs
Solidarité
Intégration
Bénévolat
Partage



Si ces temps d'animation doivent s'inscrire dans une démarche constructive de l'enfant, il est aussi nécessaire de poser un cadre relatif aux besoins et aux contraintes des intervenants (animateurs et enseignants et bénévoles).

Les équipes des services enfance et jeunesse suggèrent d'analyser et d'envisager ces besoins en prenant plus en considération les attentes et les envies des enfants au préalable, afin qu'une meilleure relation pédagogique soit établie entre les enfants et les encadrants.

Notons également que les réunions de concertation et technique permettant de régler certains problèmes fonctionnels ou relationnels (contraintes de temps, contraintes matérielles, de gestion d'activités, mutualisation de locaux, gestion de conflits ...), se retrouvent au centre des échanges.

Par conséquent, cela permet à chacun de prendre part à l'organisation et d'assoir son rôle de co-éducateur. Il faut cependant veiller à ce que chacun n'empiète pas sur les compétences de l'autre, et s'assurer de la compréhension de tous.

Il faut retenir que de nombreuses propositions sont faites pour améliorer la vie quotidienne des enfants et animer le territoire. Il s'agira de renforcer ces rencontres entre les différents acteurs et d'anticiper les échéances pour définir les axes de travail et d'activités en lien avec le programme scolaire et de favoriser la participation des enfants à la vie de l'école et mettre en valeur le travail effectué durant l'année.

Constats et propositions d'amélioration



Constat

En ce qui concerne le déroulement des activités (Nap et périscolaire), le bilan est nuancé, car chaque école présente aussi bien ses difficultés de mise en œuvre que ses satisfactions. Dans un premier temps, on remarque que les enfants ne présentent pas tous les mêmes besoins, qui varient en fonction de l'âge.

Par exemple pour les écoles maternelles, il n'est pas indispensable de proposer des ateliers ou des activités particulières tous les jours pour tous les enfants car les temps d'animation s'avèrent être trop courts et les enfants ont parfois seulement envie de jouer ensemble dans leur propre univers.

À l'inverse, pour les écoles élémentaires, les enfants restent principalement demandeurs de ces temps d'activités pour décompresser, mais l'alternance de durée des temps nap ne permettent pas toujours cette organisation de façon optimum.

En effet, le lundi et le jeudi les temps nap sont de 30 minutes, ce qui est trop court pour une activité soutenue de qualité.

Le temps que les enfants sortent de classe, que l'équipe fasse le point sur les effectifs et un goûter étant proposé en fin de séance, les réelles activités démarrent après 16h30 avec un départ échelonné des enfants qui ne sont donc pas dans un cadre favorisant les projets sur le long terme.

Proposition

Il s'agira de réadapter l'organisation des activités en fonction de ces contraintes.

La dénomination « Nap » Nouvelle activité périscolaire, semble à présent obsolète au regard des trois années passées.

Il serait judicieux de présenter simplement des activités avec inscriptions et d'autres sans inscription.

Constat

Des professionnels ou des parents, ne maîtrisent pas toujours le véritable enjeu : le rythme de l'enfant.

En effet, un jeune enfant scolarisé travaille déjà beaucoup en classe, en atelier où une attention importante lui est demandée.

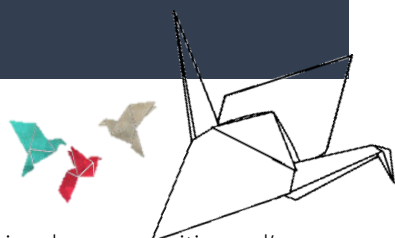
D'autre part, la vie en collectivité est fatigante. Certains enfants arrivent le matin vers 7h30, restent à la restauration scolaire et à l'accueil du soir ; ils passent donc plus de **50 heures par semaine en collectivité**.

Nous avons constaté à de nombreuses occasions que les enfants ont besoin de ne rien faire, de ne pas être sollicité et de ne pas intégrer systématiquement un groupe d'enfants.

Proposition

Amener chacun à assimiler que les temps après 16h30 ne sont plus des temps d'activités soutenues, mais des temps d'accueil périscolaire plus propices à la socialisation, au jeu et au repos.

L'enfant pourra éventuellement être amené à faire des activités plus conséquentes en fonction de son âge ou de la période de l'année mais l'équipe veillera à proposer plus de temps de calme, de rêverie par un aménagement adapté.



Constat

Il faut noter ici que la simple proposition d'un planning ne suffit pas toujours à stimuler l'intérêt des enfants ou des jeunes. Un accompagnement basé sur la relation de l'adulte à l'enfant devra être retravaillé par tous.

Nous devons améliorer nos contacts avec les publics en devenant autre chose que des organisateurs ou prestataires de service et ne pas positionner les enfants en tant que consommateurs d'activités.

« Agir pour amener l'enfant à devenir un Citoyen actif, autonome et responsable. »

Les enfants ne sont pas encore suffisamment associés à la préparation des activités d'une part et leur avis n'est pas toujours assez sollicité. Nous leur proposons des plannings d'activités ne leur laissant finalement qu'un choix de consommation.

Proposition

L'équipe d'animation, à tous les niveaux de compétences, devra travailler sa pédagogie et ses pratiques d'encadrement en associant les publics au choix des activités, lors des temps de vacances notamment, que ce soit lors du centre de loisirs ou lors du conseil d'enfant.

Une progression devra s'établir afin d'amener l'enfant à participer également à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de ses temps de vie.

« Pour une meilleure participation et implication dans la vie de la cité » Cet objectif n'est atteint qu'en partie et ce, grâce au travail effectué par le Conseil d'enfant, les VVV, les actions/événements mais l'implication réelle réside dans la prise de décision commune des enfants lors des réunions de concertation.

Constat

Les conflits, disputes sont fréquents comme dans toute cour de récréation ou groupe.

Il ne s'agit pas de phénomène grandissant mais les enfants passant de plus en plus de temps devant les écrans, ne savent plus toujours comment se comporter devant un autre « être humain » avec qui ils ne sont pas d'accord, Ce phénomène se retrouve aussi chez les adultes.

Proposition

L'équipe d'animation veillera à proposer des alternatives non violentes.

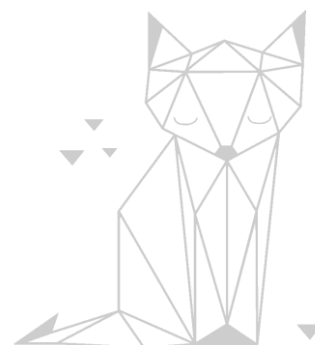
Un travail sur la gestion des émotions est amorcé au sein de deux écoles et des services enfance et jeunesse et doit perdurer et s'amplifier en collaboration avec les enseignants et les parents.

Constat

Coéducation ne signifie pas Co-enseignement et il est important que chacun reste maître sur son domaine de compétences.

Cependant, il existe au sein des écoles ou au sein du service enfance/jeunesse, chez les parents, des personnes-ressources dont on ne sollicite pas suffisamment les capacités.

Certains domaines tels que les sports par exemple demandent aujourd'hui de réelles qualifications.





Le jeu est le vecteur, le lien que chacun de nous partage. En cela, la ludothèque est le lieux parfait du partenariat éducatif qui plus est ludique.

Les Conditions de réussite

- *Développer les partenariats et les projets passerelles*

Lors du dernier comité de pilotage, à la question: Qu'est ce qui vous semble réussi ou important au regard des objectifs du Pedt, la réponse quasi unanime est:

Chaque année, la crèche de Drémil-Lafage et l'école maternelle organisent des moments d'échanges et de découverte pour les plus petits enfants mais aussi pour les parents qui souhaitent s'investir dans ce projet.

Le partenariat, quel qu'il soit, avec les professionnels, les associations, les parents, les élus.

Le travail en équipe, la mise en commun des idées, des pratiques, des problématiques, les échanges de savoirs, de savoirs faire, de savoirs être, permet ainsi d'atteindre une réelle continuité éducative.

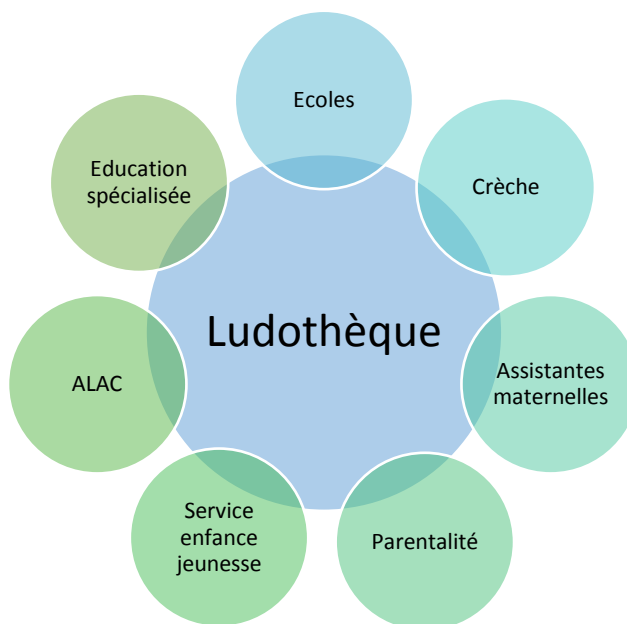
Des manifestations comme le téléthon, la fête de la nature, la fête de fin d'année, les kermesses, la fête du jeu, permettent de créer des passerelles entre le monde scolaire , périscolaire, et le temps familial.

Ces manifestations qui contribuent à l'éveil culturel de l'enfant seront reconduites chaque année dans le cadre du PEDT.

Des liens, encore renforcés, avec les différents acteurs de l'enfance permettraient un travail de concertation pertinent en lien avec le développement de l'enfant et les apprentissages scolaires.

La ludothèque, structure centrale de la commune de Drémil-Lafage, joue un rôle important dans ces partenariats et les liens entre toutes les structures.

Hors milieu scolaire ou périscolaire, avec comme support universel et indémodable, le jeu, la ludothèque rassemble petits et grands, professionnels et familles.



« Passerelle » désigne donc une formule partenariale, interinstitutionnelle et multi professionnelle qui facilite le passage d'un jeune enfant de sa famille à l'école maternelle, en accompagnant ses parents dans cette démarche de première socialisation extrafamiliale ou communautaire dans un passage protégé.

La passerelle est une réussite pour dépasser les clivages.

Ce n'est pas LA solution, mais une des solutions, une des modalités possibles pour accompagner au mieux l'enfant dans sa séparation d'avec son milieu familial et son entrée dans l'institution sociale qu'est l'école.

Les projets et les temps passerelles sont donc des actions et dispositifs efficaces pour que l'adaptation de l'enfant soit progressive et accordée à son rythme de développement.





• *Le partenariat entre professionnels*

Toute cette réflexion menée ensemble entre partenaires, par des rencontres lors de comité de pilotage, sur des temps de préparation de projet ou d'évènement mais aussi au sein des écoles, du village de façon informelle et surtout au sein des réunions de concertation, a permis :

- ✎ D'avoir un discours commun sur la gestion des enfants à l'école vis à vis des familles
- ✎ De permettre aux enfants et familles de mieux préparer l'entrée à l'école (les partenaires étant des relais, des accompagnateurs)
- ✎ De réfléchir ensemble sur les actions menées pour les enrichir et pour qu'elles répondent encore mieux à l'ensemble des familles.

Le partenariat ne se décrète pas, il se construit avec l'ensemble des acteurs (responsables et professionnels de terrain) .

Il s'enrichit au fil du temps. Il a besoin d'être évalué. Les professionnels de terrain ont besoin de se rencontrer, de se connaître, de s'approprier le langage et les représentations de l'autre.

Les élus, parents et professionnels ont insisté sur la nécessité d'avoir une vigilance toute particulière sur tous les temps charnières : entre la famille et l'école/ entre le lieu d'accueil petite enfance et l'école/ et au sein de l'école entre les différents moments de la journée.

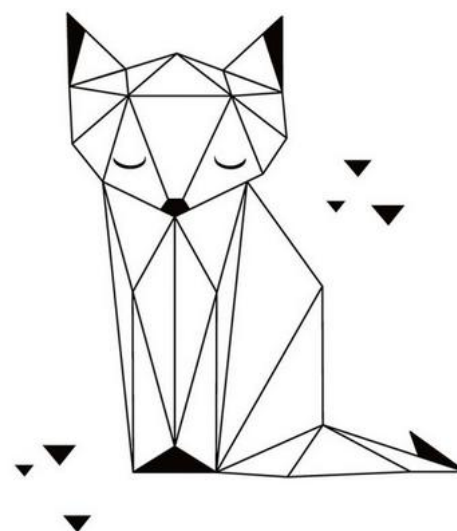
Des tuilages, des passerelles, apparaissent comme souhaitables, non pas dans l'optique d'une uniformisation des rôles, mais au contraire pour rendre lisible à chacun les différents fonctionnements, méthodes proposés :

les périodes d'adaptation très progressives que propose la crèche ont pour vocation de créer cette nécessaire relation avec les familles.

De ce point de vue, les professionnels petite enfance soulignent l'importance des compétences à développer dans la relation aux familles, dans l'écoute que cela suppose.

Le partenariat professionnel est ainsi garant d'une continuité relationnel et permet l'instauration de contrat de confiance avec les familles, un dialogue cohérent et rassurant.

Une famille en confiance, autorise son enfant à une meilleure séparation. C'est cela qui est à gagner





1 Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

Pour la réussite éducative des enfants et des jeunes

Pour assurer le bien-être de l'enfant

Pour valoriser les expériences

Pour une offre de loisirs variée, aux sports et aux pratiques culturelles

3 Renforcer le partenariat éducatif.

Pour le dialogue entre professionnels et parents

Pour le soutien et l'accompagnement des familles

Pour favoriser les partenariats locaux et l'implication de tous

Pour une continuité de l'accueil tout au long de l'enfance

2 Développer les actions de citoyenneté, d'éco-citoyenneté et de prévention.

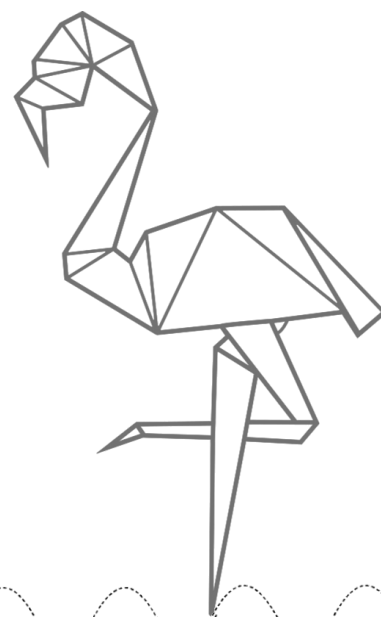
Pour un meilleur « vivre ensemble »

Pour des initiatives des enfants et de la jeunesse

Pour une meilleure participation et implication dans la vie de la cité

Pour garantir un accès au service à l'ensemble des habitants, y compris en situation de handicap

Pour s'inscrire dans une démarche de respect de l'environnement



Les pistes d'actions

Liste non exhaustive des actions envisagées.

Les Ateliers périscolaires (TAP/NAP) une dynamique centrée autour du service enfance/jeunesse/ludothèque LE&C GS

- ✂ Maintien de certaines programmation actuelle: Tennis, foot, ludothèque.
- ✂ Renforcement des intervenant: Au cours de l'année 2021/2022, des intervenants de qualité ont pu proposer des atelier. Certains seront reconduit: (Eveil musical, marionnettes). Nous rechercherons de nouveaux intervenant en faisant varier l'offre.
- ✂ Proposition d'organisation d'un mini forum des associations en début d'année durant les temps ALAE pour permettre aux enfants de choisir leur activité. Avec une possibilité de troc d'activité
- ✂ Formation et montée en compétence des équipes d'animation pour une proposition plus qualitative

Développer collectivement des projets éco citoyens

- ✂ Jardin
- ✂ Brigade du tri
- ✂ Mettre en place des collectes en lien avec des association (les amis de Flambine par exemple)
- ✂ Organisation de défis « gouter zéro emballage » couplés à des activités cuisine pour arriver à confectionner sois même les gouters et ainsi réduire l'impact économique et écologique.
- ✂ A horizon plus lointain réfléchir à intégrer le réseau école ecolabel

Créer des événements festifs favorisant l'implication de tous

- ✂ Dès l'année scolaire 2022/2023, organiser collectivement avec la crèche, l'école maternelle, la récréée des Ass-Mat et le service enfance jeunesse un carnaval commun.
- ✂ Travailler à la cohérence des différentes fêtes de fin d'année
- ✂ Participer à la fête de la nature
- ✂ Création durant l'année 2023 d'un évènement commun qui pourrait revêtir la forme d'un festival de l'enfance. Ce festival comprenant des éléments festifs mais aussi des conférences, des tables rondes, des rencontres entres professionnel et familles serait organisé à l'automne afin d'éviter l'engorgement du mois de juin.

Travailler l'implication citoyenne des enfants et des jeunes dans la cité

- ✂ Projets VVV
- ✂ Accompagnement aux projets d'enfants
- ✂ Participation des enfants aux instances décisionnaires.

Accompagner et soutenir la parentalité

- ✂ Maintenir les actions REAAP de la ludothèque.
- ✂ Organiser des conférences
- ✂ Mieux communiquer pour faciliter la fluidité du parcours de l'enfant et de sa famille
- ✂ Créer un Padlet regroupant les informations des structures petite enfance ainsi que de la ressource à destination des familles

Évaluation du projet

Afin d'apporter des éléments concrets permettant une évaluation totale ou partielle du projet, des outils d'évaluation ont été mis en place dès le début de l'action. Ces éléments, validés par le comité de pilotage, ont permis de procéder à des aménagements et/ou réajustements.

Par conséquent, la constitution des dispositifs d'échange tels que les comités techniques et les réunions de concertation ont permis à chacun des acteurs de la réforme de se réunir pour définir les nouvelles orientations suite à l'analyse de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Pour que ces regroupements soient de véritables temps de concertation entre les différents corps éducatifs, nous encourageons vivement la participation de tous les intervenants des écoles (élémentaires et maternelles) et des agents référents des services municipaux.

Au départ de ce projet, même si un certain temps d'adaptation s'est avéré nécessaire pour construire ce partenariat entre l'école, la municipalité, les services enfance jeunesse de LEC Grand Sud et les familles, il se développe davantage aujourd'hui par une réflexion co-construite et basée sur les besoins des enfants, leur comportement et leur rythme de vie.



ANNEXES



Annexe 1: Compte rendu du comité de pilotage PEDT du 19 octobre 2021



Compte rendu et analyse COPIL PEDT du 19/10/2021



Loisirs Education & Citoyenn  

Grand Sud

-Pr  sents:

Mme RUSSO (Maire), Mr ROCACHER (Adjoint, Pr  sident de la commission enfance jeunesse), Mme DE CROUZET (Adjointe aux   coles), Mme BONZOM (Conseill  re technique CAF 31), Mr GALLET (DGS), Mme LAFITTE (Directrice   cole maternelle), Mme BASTIE (APE), Mr KONOPNICKI (APE), Mme MENEGAZZI (La r  cr  e des ASSMAT), Mme MAILLARD (Directrice cr  che l'  le aux enfants), Mr POTIER (cr  che l'  le aux enfants), Mme DELIGNY (Biblioth  caire), Mme SZYMBORSKI (PIJ), Mr FOURNIER (ADT LECGS), Mme MOUTARDE (Directrice ALAE), Mme LONGO (Directrice ALAE), Mme BENEZET (Ludoth  caire), Mr VIGOUROUX (coordinateur PEDT) .

- Excus  s: Mme LAVIGNE (SDJES) Mr GEREZ (directeur   cole   l  mentaire), Mme l'inspectrice de l'  ducation nationale, Mme Vignau (principale du coll  ge Elisabeth Badinter)

-





RAPPEL DE LA MÉTHODE DE TRAVAIL

- Introduction et rappel de l'historique et des objectifs du PEDT par Mme le Maire.
- Le coordinateur du PEDT prend la parole pour expliquer le déroulé de la séance de travail:
 - Il s'agit individuellement de réfléchir et de noter sur un post-it ses attentes par rapport au PEDT, sa vision du PEDT idéal.
 - Trois post-it maximum par personne.
 - Post-it de quatre couleurs différentes pour distinguer les attentes des institutionnels, des associations, des familles, des professionnels
 - Les post-it seront par la suite expliqués et positionnés en fonction des axes du PEDT
- Tour de table, chacun se présentant en posant ses post-it sur les panneaux des axes du PEDT prévus à cet effet. Commentaires et explications de chaque post-it.
- Echanges riches autour des idées, propositions, orientations de chacun.

3





RÉSULTATS ET ANALYSE

Rappel de la couleur des post-it

-  - Institutionnels
-  - Associations
-  - Parents
-  - Professionnels de terrain

La surreprésentation de la catégorie « professionnels de terrain » est à prendre en compte dans l'analyse des résultats.

4





	Nombre total de post-it				
Axe 1: Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes	8	3	1	1	3
Axe 2: Développer les actions de citoyenneté, d'écocitoyenneté et de prévention	10	3	3	1	3
Axe 3: Renforcer le partenariat éducatif	17	3	3	0	11

Nous constatons que l'axe 3 du PEDT est celui vers lequel les attentes sont les plus fortes et notamment celles des professionnels. Il existe plusieurs raisons à cela:

- Les deux premiers axes sont des objectifs à atteindre et représentent une évidence pour tout le monde.
- La forte représentation de professionnels ayant conscience qu'ils se passent le relais au fur et à mesure du parcours de l'enfant.
- La période de COVID qui a vu les structures se replier autour de leurs protocoles sanitaires respectifs a mis en lumière la nécessité de travailler en partenariat et de s'ouvrir aux autres.

5

LES IDÉES FORTES PAR AXES DU PROJET ET PAR TYPE D'ACTEURS

				
Axe 1: Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes	« Un enfant heureux est une famille heureuse! » Varier l'offre de loisirs. Accueil pour tous (enfants en situation de handicap).	Par le financements de projet pour l'école (APE)	Favoriser la découverte d'activités	L'enfant au cœur du PEDT. L'enfant au centre des préoccupations des adultes
Axe 2: Développer les actions de citoyenneté, d'écocitoyenneté et de prévention	Favoriser les actions éducatives porteuses de valeurs de respect des autres et de son environnement. Favoriser l'implication des jeunes dans les projets. Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté	Développer et décliner des projets communs d'écocitoyenneté. (tri, recyclage, lutte contre le gaspillage alimentaire) Projets transversaux et événements festifs favorisant l'implication de tous. Travailler la place des enfants et des jeunes dans la cité.		
Axe 3: Renforcer le partenariat éducatif	Favoriser les valeurs de partage, d'échange entre parents et professionnels. Participation des familles aux instances partenariales.	Nécessité de plus de liens entre les familles et les professionnels.		Créer des groupes porteurs de projets. Développer les liens entre les professionnels. Rencontres interprofessionnelles notamment au niveau de la petite enfance. Passerelles entre les structures mais aussi avec les familles. Prise en compte collectives des besoins des familles (soutien à la parentalité). Création d'événements dédiés à l'enfance.

6

LES PISTES D'ACTION

- Globalement tous les acteurs partagent une même vision autour du partage, du lien et de l'échange.
- La place et le rôle de chacun sont bien respectés:
Les institutionnels se placent sur le champ des valeurs.
Les parents et les professionnels sur celui de l'opérationnel.
- Plusieurs pistes d'actions se dégagent:
 - Créer des rencontres interprofessionnelles afin que les professionnels apprennent à mieux se connaître, échangent sur leurs pratiques dans un but de continuité d'action auprès des enfants mais aussi d'accompagnement de parents.
Il y a un réel besoin d'échanges pouvant aller jusqu'à des formations interprofessionnelles au niveau des **professionnels de la petites enfance** dont les métiers sont variés.
 - Créer des groupes porteurs de projets afin de faire émerger des actions concrètes **en y incluant les enfants et les jeunes.**
 - Organiser un événement autour des enfants.
Cet événement d'ampleur pourrait revêtir la forme d'un **festival de l'enfance**.

7



Annexe 2: Extrait de l'enquête du diagnostic CTG



ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS – DONNEZ VOTRE AVIS!

Les Villes d'Aigrefeuille, de Drémil-Lafage, de Flourens et de Quint Fonsegrives souhaitent mieux connaître vos attentes et vos besoins dans le cadre de leur démarche commune de Convention Territoriale Globale réalisée avec la CAF. Pourquoi ? Pour adapter les actions et services existants et développer de nouveaux projets pour les habitants.

Vos réponses sont anonymes et précieuses. Nous comptons sur vous !
5 minutes suffisent pour répondre à cette enquête
Date limite de retour : 11 octobre 2021

Le questionnaire est accessible :

- En le retournant à la Mairie ou au CCAS
- En ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/CTG-ADLEQF> et sur le site de votre commune
- En scannant le QR code ci-contre avec votre téléphone



A PROPOS DE VOUS ...

1. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

2. Quelle est votre année de naissance ?

3. Dans quelle commune habitez-vous ?

- Aigrefeuille
- Drémil-Lafage
- Flourens
- Quint Fonsegrives

4. La composition de votre foyer

- Couple sans enfant
- Couple avec enfant
- Mère / père seul(e)
- Famille recomposée
- Personne seule

5. Avez-vous des enfants / personnes à charge ?

- Oui
- Non

Si oui, quel est l'âge de vos enfants / personne à charge ?

- Enfant 1:
- Enfant 2:
- Enfant 3:
- Personne à charge:

6. Votre situation professionnelle

- Travail à temps partiel
- Travail à temps complet
- Formation professionnelle
- Recherche d'emploi
- Retraité(e)
- Sans activité
- En invalidité
- AAH
- Autre (précisez:)

1 sur 6

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE / PARENTALITÉ

Pour les parents d'enfants (3-11 ans)



14. En dehors des périodes de confinement / restrictions sanitaires, vos enfants pratiquent-ils une activité culturelle, sportive ou de loisir ?

- Oui, plus de deux activités par semaine
- Oui, une à deux activités par semaine
- Non

15. Pour vous, quel est le principal intérêt de ces activités ? (2 réponses maximum)

- L'épanouissement, le bien-être
- La réussite éducative
- Le lien social
- La santé de mes enfants
- Un mode de garde
- Autre (précisez) :

16. S'ils ne pratiquent aucune activité, pourquoi ?

- Il n'y avait pas de places disponibles
- Les tarifs sont trop élevés
- Les horaires ne sont pas adaptés
- C'est trop loin / trop compliqué de se déplacer
- Autre (précisez) :

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE / PARENTALITÉ

Pour les parents



7. En tant que parent, quels sont les thèmes qui vous préoccupent le plus actuellement ? (3 réponses maximum)

- La naissance d'un enfant
- La scolarité / l'aide aux devoirs
- La socialisation de mon enfant / adolescent pour éviter l'enfermement
- La compréhension de mon enfant / adolescent
- L'accompagnement de mon enfant / adolescent sur son temps libre
- L'orientation de mon enfant dans ses études ou sa vie professionnelle
- La communication parent / enfant
- L'exercice de l'autorité parentale
- Les réseaux sociaux, les jeux en ligne
- Les conduites addictives (tabac, alcool, cannabis...)
- La violence (harcèlement, racket)
- La vie amoureuse / La sexualité
- La maladie / le handicap
- Aucun thème ne me préoccupe
- Autre (précisez) :

8. Lorsque vous avez un souci, une question sur votre rôle de parent, vers quel professionnel vous tournez-vous ?

- Aucun car je ne sais pas vers qui me tourner
- Aucun car je préfère faire appel à mes proches
- Médecin / pédiatre / psychologue
- Personnel de la crèche, assistant(e) maternel(le), puéricultrice...
- Personnel de l'école / collège / lycée
- Personnel des accueils de loisirs
- Assistant(e) social(e)
- Autre (précisez) :

9. Est-ce que vous êtes / seriez intéressé(e) par... ?

- Des temps d'écoute, d'accueil et d'information des parents
- Des groupes de paroles / rencontres avec d'autres parents (ex. Café des Parents)
- Des conférences-débats entre parents et professionnels
- Des activités parents-enfants (ateliers, sorties, lieux, jeux)
- Des activités parents-adolescents (ateliers, sorties, lieux...)
- Aucun
- Autre (précisez) :

Pour les adolescents et jeunes adultes (15-25ans)



17. Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus et/ou pour lesquels vous auriez besoin d'accompagnement (3 réponses maximum)

- Les activités sportives, culturelles et de loisirs
- La scolarité, les études
- La vie sociale, le lien avec mon entourage
- L'emploi et la vie professionnelle
- Le logement (colocations, aides disponibles, accès au premier logement...)
- La mobilité (transports en commun, aide au permis de conduire...)
- Les écrans (jeux vidéo, internet)
- La vie amoureuse / la sexualité
- Les addictions (tabac, alcool, cannabis...)
- La violence (harcèlement, racket)
- Autre (précisez) :

18. Quelles sont les causes qui vous touchent ? Des sujets de société qui sont important pour vous ?

- La solidarité
- La discrimination / la violence (ex. racisme)
- La lutte contre le réchauffement climatique
- La protection des animaux
- L'accueil des migrants / réfugiés
- L'aide aux personnes les plus pauvres
- Le handicap
- L'accompagnement des personnes âgées / isolées
- Autre (précisez) :

3 sur 6

Pour les parents de jeunes enfants (0-3 ans)

10. Quel est votre mode de garde principal ?

- Multi-accueil (crèche)
- Assistant(e) maternel(le) (à son domicile)
- Emploi familial (à votre domicile)
- Votre entourage / votre famille
- Je n'en ai pas besoin, je ne travaille pas
- Autre (précisez) :



11. A propos de ce mode de garde...

Cocher la case correspondante

	OUI	NON
Est-il votre choix initial ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas contraire, est-ce que vous n'avez pas obtenu de place en accueil collectif ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Répond-t-il à vos besoins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. S'il ne correspond pas à vos besoins, pourquoi ?

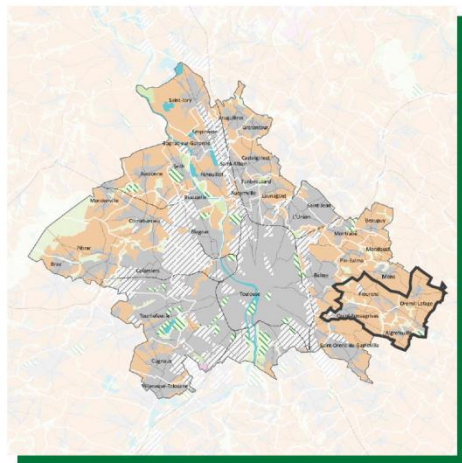
- Horaires d'ouverture
- Trop éloigné de mon domicile ou de mon travail
- Raisons financières
- Conditions d'accueil (cadre, ambiance...)
- Pas adapté à mon enfant en situation de handicap
- L'absence de vie en groupe pour mon enfant
- L'absence de possibilités d'échanger avec d'autres parents ou des professionnels
- Autre (précisez) :

13. Pour vous, le mode de garde idéal est avant tout: (3 réponses possibles)

- Le même pendant 3 ans
- A proximité de votre domicile
- A proximité de votre lieu de travail
- Facile à gérer sur le plan administratif
- Accessible sur le plan financier
- L'occasion d'échanger avec d'autres parents
- L'occasion d'échanger avec des professionnels qualifiés
- L'occasion pour l'enfant de découvrir la vie en groupe
- Autre (précisez) :

2 sur 6

Annexe 3: Diagnostic CTG extraits choisis



Convention Territoriale Globale Diagnostic de territoire supra-communal



NOVEMBRE 2021

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION 2021

1

INTRODUCTION

Les communes d'Algreffeuille, de Drémil-Lafage, de Flourens et de Quint-Fonsegrives ont fait le choix d'impulser une démarche de contractualisation aux côtés de la CAF de Haute-Garonne dans le cadre de la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG). En vue de cette contractualisation, elles réalisent un diagnostic de territoire supra-communal, assorti d'un plan d'action.

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Elle définit le cadre politique partagé entre la CAF et les collectivités.

A noter, les CTG ont vocation à couvrir tout le territoire national d'ici à 2022. La signature d'une CTG est nécessaire afin de pouvoir permettre aux collectivités de conserver leurs financements des anciens CEJ arrivant à terme.

Il s'agit d'un contrat multithématique qui porte sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi sur l'insertion, le logement, le handicap, la dépendance, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale locale.

La CTG est une convention d'objectifs communs, au sein de laquelle la commune se fixe un cap à tenir pour une meilleure cohérence des services sur le territoire communal et pour ainsi renforcer l'attractivité du territoire. Toutefois, les financements CAF continuent à être versés aux collectivités compétentes.

La CTG s'appuie sur un diagnostic social du territoire afin de mettre en lumière les adéquations et carences entre les besoins des usages et l'offre présente sur le territoire. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services éducatifs et sociaux sur le territoire de tournefeuille.

La CTG fixe un cap, trace une feuille de route mais qui, bien entendu, s'adapte aux configurations existantes et qui respecte la répartition des compétences des collectivités.

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Mieux connaître les tendances socio-démographiques des communes et du territoire supra-communal
- Analyser la cohérence de l'offre et des projets portés par les communes par rapport aux besoins
- Mobiliser les partenaires notamment les co-signataires de la CTG
- Favoriser la connaissance des services par les partenaires, renforcer la transversalité et améliorer la lisibilité de l'offre pour les administrés

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION 2021

2

LES PHASES DE CONSULTATION DES ACTEURS

Des entretiens auprès d'acteurs ressources

- Conduite des entretiens : STRATER
- Acteurs mobilisés : Caisse d'Allocations Familiales / élus et agents de chaque commune

Une enquête auprès des habitants

- Auteur du questionnaire : Ithéa Conseil
- Cf. ci-après

Des ateliers collectifs « Etat des lieux et Enjeux »

- Animation des ateliers : STRATER
- Thématiques traitées :
 - Petite Enfance / Parentalité
 - Enfance / Jeunesse
 - Vie locale / Citoyenneté
 - Accompagnement social / Inclusion numérique
 - Handicap / Accès aux droits
 - Logement et cadre de vie
- Acteurs mobilisés : 55 participants
 - Elus et agents des communes
 - Acteurs et partenaires institutionnels
 - Acteurs / professionnels privés et associatifs

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION 2021

4

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE



Elaboration et diffusion de l'enquête

- Auteur du questionnaire : Ithéa Conseil
- Thématiques traitées :
 - Petite Enfance / Enfance / Jeunesse / Parentalité
 - Accompagnement social
 - Inclusion numérique
 - Logement et cadre de vie
 - Vie locale
- Dates de diffusion : du 20 septembre au 10 octobre 2021
- Canaux de diffusion :
 - Questionnaires en ligne via la plateforme SurveyMonkey
 - Questionnaires papiers
- Répondants :
 - 1 022 répondants à l'enquête soit 8,8% de la population totale des 4 communes

Traitement de l'enquête

- Intégration de tous les questionnaires papiers par l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Les Ateliers de Chennevières à Chennevières-sur-Marne
- Traitement des réponses et élaboration du présent livret d'analyse par Ithéa Conseil

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION 2021

5

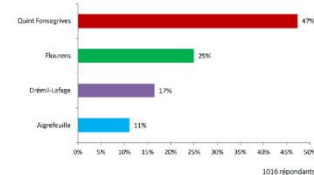
LE PROFIL DES RÉPONDANTS



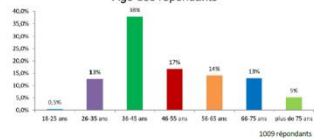
Parmi les 1022 personnes ayant répondu à l'enquête :

- Une majorité de **femmes** (63%), un constat général observé lors des enquêtes à la population
- Une part importante de **couples avec enfant(s)** (60%). Un panel sur-représentatif, les couples avec enfants représentant 32% des ménages du territoire. Des **familles monoparentales moins représentées**: 6% des répondants contre 11% des ménages du territoire.
- Davantage de **parents d'enfants de moins de 25 ans** (64%) parmi les répondants et une part importante de **familles nombreuses**: 10% des répondants ayant 3 enfants ou plus. Une donnée plus importante que parmi la population du territoire qui compte 5% de familles nombreuses
- Plus de la moitié des répondants âgés de **moins de 45 ans** (51,5%) mais une part de moins de 25 ans limitée (0,5%). Une représentativité de la population assurée avec 28% de **séniors** (60 ans et +), une part similaire à celle des séniors dans la population des quatre communes.
- Les habitants de **Quint-Fonsegrives** davantage mobilisés pour répondre à cette enquête (**47% des répondants**) et une participation plus limitée pour Drémil-Lafage et Aigrefeuille. Un constat s'expliquant notamment par les populations plus ou moins importantes des 4 communes
- 481 répondants à l'enquête pour Quint-Fonsegrives (soit 8,5% des habitants), 254 répondants pour Flourens (12,6%), 168 répondants pour Drémil-Lafage (6,3%) et 113 répondants pour Aigrefeuille (8,9%)
- Des répondants en majorité **travaillant à temps complet** (58%) et des **retraités** (24%).
- 85% de répondants **propriétaires**, contre 8% de locataires d'un logement privé et 5% locataires d'un logement social

Dans quelle commune habitez-vous ?



Âge des répondants



DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION 2021

6

1.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL



Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION

Selon les modalités de calcul de la CAF, les « places d'accueil » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil de jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

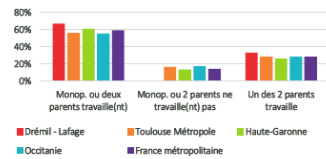
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2008	2013	2018
Drémil - Lafage	1,9%	3,0%	2,9%
Toulouse Métropole	3,3%	3,7%	3,5%
Haute-Garonne	3,3%	3,6%	3,4%
Occitanie	3,1%	3,2%	2,9%
France métropolitaine	3,5%	3,6%	3,3%

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, les moins de 3 ans représentent 2,9% de la population pour Drémil-Lafage, contre 1,9% en 2007.

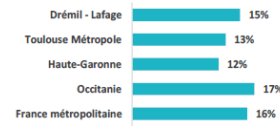
Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des moins de 3 ans de la commune dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 0%.

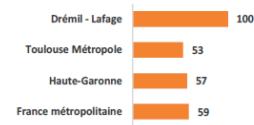
Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des deux ans scolarisés était de 15% pour Drémil-Lafage, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

Nombre total de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2018

En 2018, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de la commune était de 100 selon les données de la CAF.

PROFIL CROISÉ | 2021

1.2 OFFRE D'ACCUEIL



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

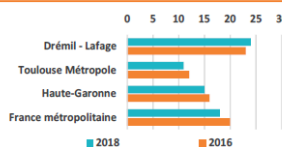
L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI

Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°137, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2018

En 2018, il y avait 24 enfants de la commune accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Nb total de places présentes dans le territoire : 79

Source : CAF 2018

En 2018, Drémil-Lafage comptait 40 places en accueil individuel (assistants maternels).

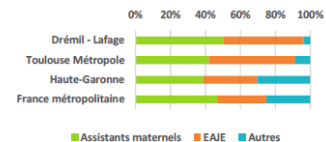
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2018	2016	2018
Drémil - Lafage	113	91	1 568 €	1 712 €
Toulouse Métropole	123	122	1 464 €	1 420 €
Haute-Garonne	122	122	1 405 €	1 363 €
Occitanie	100	100	1 297 €	1 227 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 91 en novembre 2018 pour Drémil-Lafage.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 36, soit 46% de l'offre d'accueil pour Drémil-Lafage.

PROFIL CROISÉ | 2021

3.1 LES 3-17 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION



Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ? Où sont-ils scolarisés ?

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit "près de 39 places pour 100 élèves". Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.

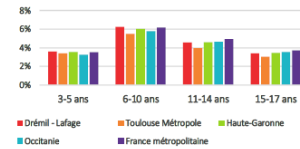
Évolution des 3-17 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
3-5 ans	75	79	95	+26%
6-10 ans	160	130	165	+3%
11-14 ans	196	114	121	-38%
15-17 ans	150	118	90	-40%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 3-5 ans est passé de 75 à 95, soit une évolution de +26% pour Drémil-Lafage.

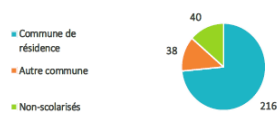
Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,6% pour Drémil-Lafage, contre 3,5% pour la France métropolitaine.

Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 216 enfants de 2-10 ans de la commune étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 198 enfants de 11-17 ans de la commune étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

PROFIL CROISÉ | 2021

3.2 LES 18-29 ANS - DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT



Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE

En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la croissance des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.* L'âge moyen à la décohabitation se situe aujourd'hui en France à 23 ans. Cet âge à la décohabitation situe la France dans une position médiane entre les pays d'Europe du nord où il est plus précoce, et les pays méditerranéens où il est beaucoup plus tardif

* Baromètre DJEPVA 2018

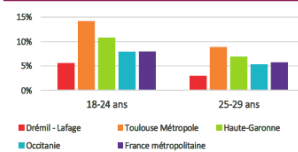
Évolution des 18-29 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	189	189	148	-22%
25-29 ans	62	86	79	+28%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 18-24 ans de la commune est passé de 189 à 148 soit une évolution de -22%.

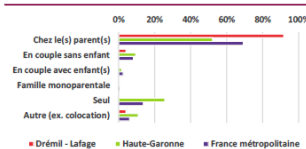
Part des 18-29 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 3,0% pour Drémil-Lafage, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

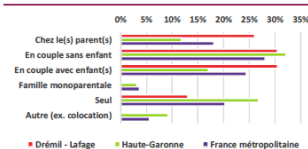
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 92% des 15-24 ans de la commune vivaient chez leurs parents, contre 52% pour la Haute-Garonne.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 13% des 25-29 ans de la commune vivaient seuls, contre 27% pour la Haute-Garonne.

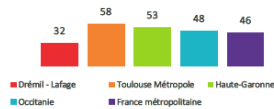
PROFIL CROISÉ | 2021

FAMILLES ET MÉNAGES (1/2)



Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ? De couples avec enfants ? De familles monoparentales ? Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ? Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

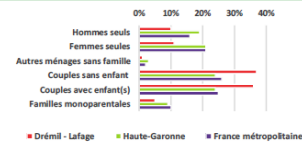
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF 2019 et INSEE 2018

En 2018, Drémil-Lafage comptabilisait 32 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 53 pour la Haute-Garonne.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les hommes seuls représentaient 10% du total des ménages de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

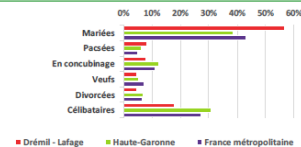
LA DÉFINITION

Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

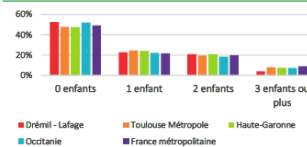
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 57% pour Drémil-Lafage, alors que 8% sont pacsées.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 4% des familles de la commune avaient 3 enfants ou plus, contre 8% pour la Haute-Garonne.

PROFIL CROISÉ | 2021

FAMILLES ET MÉNAGES (2/2)



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Familles (selon l'INSEE)

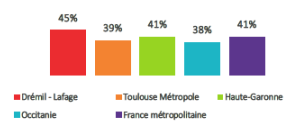
- = Couples sans enfants
 - + Couples avec enfants
 - + Familles monoparentales
- Familles sans enfants (selon l'INSEE)
- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
 - + Familles dont les enfants sont partis
 - + Familles dont les enfants > à 25 ans

LA MONOPARENTALITÉ

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

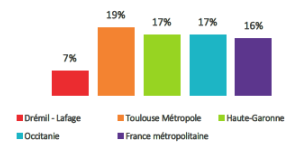
Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les couples avec enfants représentaient 45% des familles de la commune, contre 41% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les familles monoparentales représentaient 7% des familles de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

Les couples avec enfants - Évolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
Drémil - Lafage	431	372	390	-9%
Toulouse Métropole	70 617	73 000	75 770	+7%
Haute-Garonne	143 129	148 559	153 397	+7%
Occitanie	617 742	626 104	622 827	+1%
France métropolitaine	7 541 331	7 473 275	7 369 904	-2%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les couples avec enfants de la commune sont passés de 431 à 390, ce qui correspond à une évolution de -9%.

Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
Drémil - Lafage	46	75	60	+31%
Toulouse Métropole	29 311	32 019	36 808	+26%
Haute-Garonne	47 122	53 115	61 628	+31%
Occitanie	215 417	239 294	272 694	+27%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les familles monoparentales de la commune sont passées de 46 à 60, ce qui correspond à une évolution de +31%.

PROFIL CROISÉ | 2021